

LA GAZETTE DE Ponsonnas

Bulletin Municipal n°

64

SEPTEMBRE 2022

L'Édito

Adieu Christophe !

Le décès soudain le 4 août, à l'âge de 57 ans, de notre collègue et ami, Christophe Lendais, conseiller municipal en exercice, nous a tous bouleversés.

Le Crick, comme beaucoup le surnommaient depuis son jeune âge, était très connu et apprécié en Matheysine. En témoigne la foule des amis qui ont entouré sa famille lors des obsèques célébrées en l'Eglise Notre-Dame à La Mure. Dans les pages qui suivent, nous lui rendons hommage.

Nous avons également une pensée émue pour deux anciennes figures du village qui nous ont quittés cet été : Denise Vincent et Marcelle Marchiol. Nous évoquerons aussi leur mémoire.

Même si la tristesse nous étreint, la vie continue et nous ne manquerons pas de passer en revue dans ce numéro les chantiers et événements de tous ordres qui ont jalonné la fin du printemps et l'été à Ponsonnas avec, notamment, une rétrospective sur les élections législatives de juin dans notre commune.

Dans le registre historique et patrimonial, nous présenterons la suite du reportage entamé dans le n° 63 de La Gazette, consacré à la centrale hydroélectrique de La Bonne Inférieure, grâce aux textes et photos remarquables que nous a transmis Gérard Buisson. Hippolyte, son père, auteur des photos d'époque, a exploité cette installation de 1926 à 1936.

Pour finir sur un sourire nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à Solène Claerhout et Morgane Serra qui se sont mariées à Ponsonnas le 13 août dernier.

Bonne lecture !



Jean-Marc Laneyrie



SOMMAIRE DU N° 64

- L'Édito	P 1
- Hommage à Christophe Lendais	P 2 et 3
- Elections législatives	P 4 et 5
- La Centrale de la Bonne Inférieure	P 6 à 9
- Revue de travaux	P 10
- Ballade à Ponsonnas	P 11
- Le coin des entrepreneurs : OSE	P 12
- Initiation à la Highline	P 13
- Un concert en deux temps	P 14
- Les activités reprennent	P 15
- In Memoriam...	P 16
- Carnet Familial	P 16

Hommage à Christophe Lendais

Le décès brutal de Christophe Lendais au petit matin du 4 août nous a frappés de stupeur et plongés dans la peine. Nous présentons nos condoléances émues à Michèle, sa maman, Grasiella, sa compagne, Jean-Michel et Sophie, son frère et sa sœur.

En hommage à ce conseiller municipal dévoué et méritant, véritable figure locale, nous reproduisons ci-après tout ou partie des témoignages qui ont été exprimés lors de ses obsèques.



Avec Michèle, sa maman...



... et Grasiella sa compagne.

Jean-Marc Laneyrie, Maire de Ponsonnas

Christophe aimait Ponsonnas, le village où il a grandi. Quand je l'ai sollicité début 2014 pour intégrer le Conseil Municipal, il a accepté volontiers.

Peut-être était-il inspiré par le parcours de son père, Jean-Pierre Lendais qui a été maire de Ponsonnas de 1976 à 1983. Je crois surtout qu'il était animé par le désir de servir la collectivité, d'être utile. Combien de fois m'a-t-il dit « Si tu as besoin de moi, tu m'appelles... ».

Ce n'était pas des paroles en l'air ; on pouvait compter sur lui. Malgré des obligations professionnelles astreignantes, Christophe s'est toujours arrangé pour être disponible. Il était parfaitement assidu aux réunions du Conseil Municipal et des commissions ou instances extérieures dont il faisait partie en tant que représentant de la commune.

Il avait un portefeuille chargé puisqu'il siégeait à la fois à la commission travaux, à la commission d'appel d'offres, à la commission animation mais aussi au Syndicat du Serpaton (la télévision), au SIAJ (assainissement collectif) et à Territoire d'Énergie 38 (électrification rurale et éclairage public).

Christophe était un technicien de métier, très polyvalent, qui a fait une longue carrière dans les travaux publics en tant que conducteur de travaux, notamment en Afrique.

Pour la commune, c'était un homme-ressources précieux capable de donner des avis pertinents sur tous les sujets techniques : les travaux de voirie, les réseaux, le déneigement, l'égoutage...entre autres.

Le Crick connaissait tout le monde et savait mobiliser à bon compte des prestataires ou des matériels dans tous les domaines.

C'était un homme astucieux, créatif, qui avait souvent de bonnes idées : c'est lui, par exemple, qui nous a suggéré de relier le village au pont de Ponsonnas par un sentier de randonnée.

Christophe n'hésitait pas à mettre la main à la pâte, que ce soit pour planter un chapiteau ou un écran de cinéma en plein air, organiser un parking, conduire un engin de chantier, préparer une cuisson publique...entre autres.

Une de ses œuvres récentes les plus remarquables a été de ressusciter, avec l'aide de quelques amis, le Jeu de boules de La Fine le long du Chemin Neuf.

Le Crick était aussi un bon vivant qui appréciait la convivialité. Avec Grasiella, sa compagne, il était un des piliers de la commission animation, toujours partant pour organiser des événements festifs.

Le dévouement et les mérites de Christophe étaient unanimement reconnus par les Ponsonnaraux. La meilleure preuve : il a été réélu au Conseil municipal en mars 2020 avec 100 % des suffrages exprimés (121 voix sur 121), une performance rare et remarquable.

Christophe Lendais était un élu exemplaire, amoureux de son village, pour nous tous un ami.

Il va beaucoup nous manquer...

Adieu Christophe !

Pierre Bonnois, son ami d'enfance et de toujours

Mon Crick, notre Crick, LE Crick,

Il n'y a pas si longtemps encore, tu repartais de chez moi et une fois au volant, criais une imitation d'accent dont tu avais le secret : « Adelante fuego ! » Adelante fuego....

Cet encouragement à aller de l'avant, y compris par le rire et la dérision, t'a si longtemps caractérisé ! Cet « en avant » hilarant, ce n'est désormais plus vers nous que tu le feras. Tu avais si bien su vivre avec quelques fragilités de santé chroniques et si bien su les taire aussi, qu'on avait envie de croire qu'elles te laisseraient en paix pour deux ou trois décennies. C'était sans doute confortable de le croire jusqu'à ce que ce jeudi 4 août nous rappelle si cruellement le fil du rasoir de la vie.

Notre amitié a commencé il y a 47 ans, avec nos deux frères respectifs, dans un champ de Ponsonnas, tout près de ta maison et de celle que mes parents s'apprêtaient à construire. Ce Ponsonnas, nous allions l'arpenter sans relâche façon « Guerre des Boutons », avec ce sentiment déjà chevillé au corps qu'il resterait notre village de cœur et de raison, à tel point que nous nous engagerions côte à côte pour lui dans le conseil municipal, près de 40 ans plus tard. Nous ne savions pas que nous ne nous quitterions plus. Avec Jean-Michel, vous me firent entrer dans votre famille, et moi dans la mienne. Toutes les étapes et épreuves de nos vies seraient désormais partagées.

Tous, ici présents, avons mille anecdotes et souvenirs de toi à raconter. C'est que tu étais incroyablement célèbre en Matheysine Crick. Doté d'un goût prononcé pour les autres, d'un sens exceptionnel de la collectivité, t'intéressant à de multiples réseaux jusqu'à parfois y chercher ta place, tu dois

cette célébrité locale à ces rares qualités. Observateur pointu de la nature humaine, tu en captais parfaitement les composants, d'où cette faculté à les retranscrire si justement.

Ton départ me hante car il va me manquer cruellement ton amitié, ton infaillible fidélité, ton inébranlable loyauté aussi. Mais tu vas continuer à résonner au quotidien en moi, avec les accents pied-noir, arabe, congolais, matheysin et tant d'autres.

Tu ne prononceras plus physiquement les « Messaoud, dépêche-toi, la glace elle va fondre » du film d'Arcady. Le coup de torchon s'est mué en coup de massue et il fait beaucoup moins rire cette fois. Ta mort n'est pas « tombée dans les pieds d'un sourd », comme le disait un client sur le zinc du café Jacob à Ponsonnas.

Adelante Fuego Crick ! Tu vas laisser un grand vide, dans ta famille, chez tes amis et dans toute la Matheysine.



C'était au Repas de fin d'année le 28 novembre 2021.



Pierre Merle, au nom du quad

Crick, mon ami, mon copain, mon pote,
[...]

Tu t'es toujours arrangé pour être disponible pour m'accompagner sur bon nombre de compétitions de quad en France et à l'étranger. Tu aimais partir au volant d'un pick-up, d'un fourgon, d'un camion. Ça, c'était ton côté baroudeur. Conduire sans relâche avec bonne humeur...

Au-delà de cette bonne humeur, observer les concurrents et les conditions de course était ta spécialité. Prendre du recul et apporter tes conseils avisés pour le pilotage et la stratégie de course, c'était un de tes points forts...

Et surtout, tu étais un homme au grand cœur...

Tu resteras gravé en nous pour ta bonne humeur, ton esprit d'analyse et tes expressions.



On t'aime, mon pote...

Élections législatives de juin 2022

Largement en tête dès le 1er tour, Marie-Noëlle Battistel (PS-Nupes), a été réélue sans difficulté au 2ème tour députée de la 4ème circonscription de l'Isère face à Fanny Lacroix (Ensemble-Majorité présidentielle, Maire de Châtel en Trièves). Il est permis de penser que sa forte implantation locale et son aura personnelle ont davantage joué en sa faveur que son ralliement à Nupes (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale), coalition de circonstance qui aura vécu le temps du scrutin (il n'y a pas de groupe parlementaire Nupes à l'Assemblée Nationale). A Ponsonnas, la députée sortante a rassemblé 45,27 % des suffrages exprimés au 1er tour (circo* 42,22 %) et 63,43 % au 2ème tour (circo* 58,06 %). Le taux de participation s'élève à 64,80 % au 1er tour (circo* 50,84 %) et 63,09 % au 2ème tour (circo* 47,91%). On dénombre à Ponsonnas 10 bulletins blancs et 3 nuls au 2ème tour, contre 3 et 0 au 1er tour.

Si, au plan local, la victoire de Marie-Noëlle Battistel a été nette et sans bavure, au plan national la tâche s'avère complexe pour le Président réélu qui ne dispose plus que d'une majorité relative à l'Assemblée Nationale (il lui manque 45 voix pour avoir la majorité absolue), ce qui l'oblige, sous couvert du gouvernement, à composer au cas par cas avec les oppositions. Un changement radical par rapport au style « jupitérien » du précédent mandat ! ■ **JML**

* Circo = circonscription.



Marie-Noëlle Battistel, réélue députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère.

A 10h10 le 19 juin, il fallait faire la queue pour voter à Ponsonnas ! Le rythme a sensiblement diminué ensuite ...



Les anciens maires de Ponsonnas ont rempli leur devoir électoral

< Jean-Pierre Blachier, maire de 1989 à 2004

Max Vincent, maire de 2005 à 2014 >



Élections législatives de juin 2022

Sophia, apprentie électricienne (supervisée par Marie, sa maman).



Ivan Duponchel, néo-électeur

Fabrice Talotta >



Christophe Lendais, électeur mais aussi, comme d'habitude, assesseur et scrutateur du bureau de vote. Son dernier vote...

Recensement 2022: 311 Ponsonnaraux

Merci d'avoir participé de bonne grâce au recensement qui a eu lieu du 20 Janvier au 19 Février 2022, que ce soit par internet (taux record de 87% des réponses!) ou par papier via l'agent recenseur. En voici les résultats :

Population légale au 1^{er} janvier 2022

Population municipale(1) : 296

Population comptée à part (2) : 15

Population totale(3) : 311

(1) : la population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

(2) : la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune, notamment :

- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune mais résidant habituellement dans le service moyen ou long séjour d'un établissement public ou privé de santé, d'une maison de retraite, d'un foyer ou d'une résidence sociale.

(3) : la population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

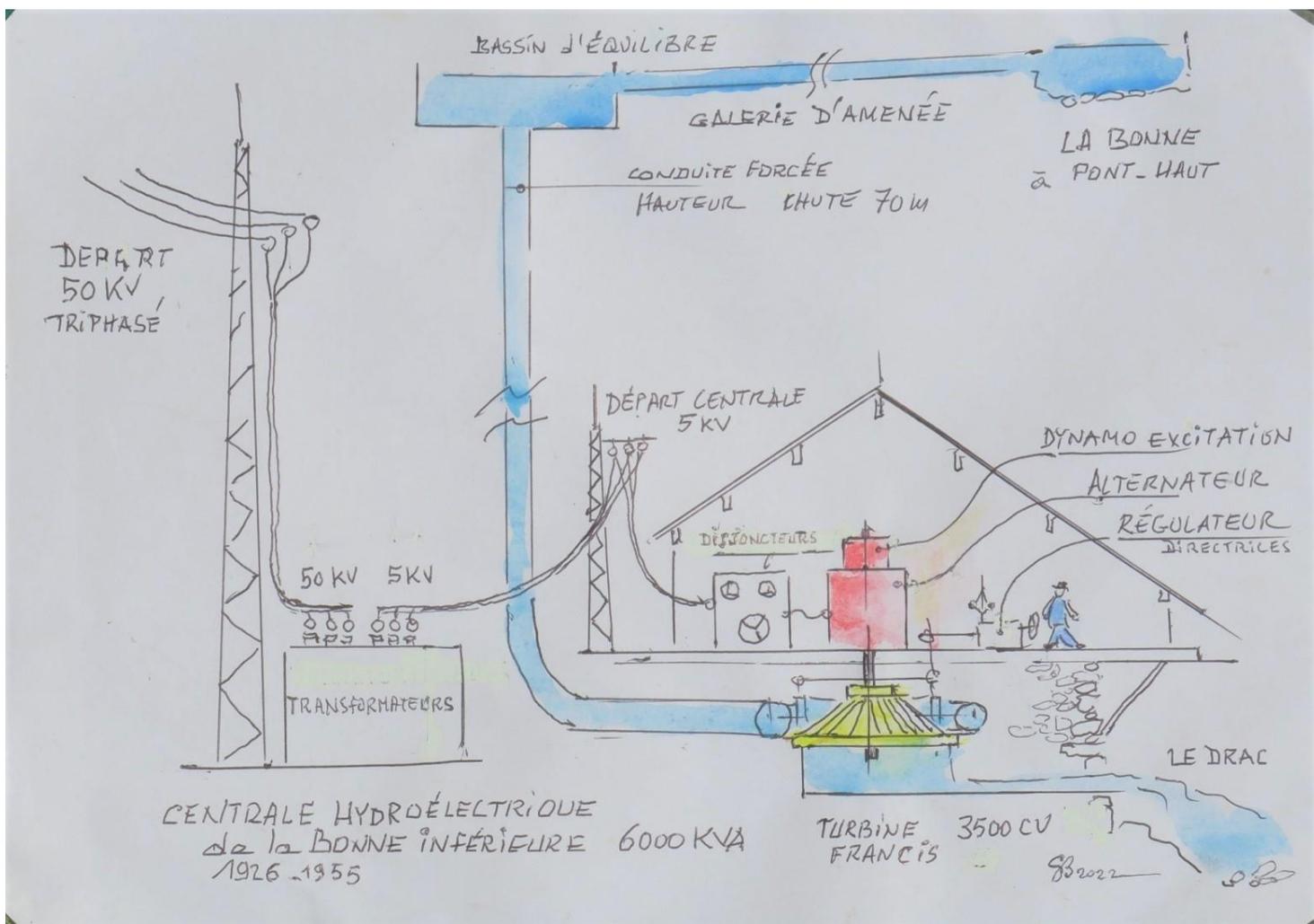
La Centrale hydroélectrique de la Bonne Inférieure

Après avoir évoqué dans le n° 63 de La Gazette les conditions de vie pour le moins austères de la famille d'Hippolyte Buisson qui a occupé les fonctions de chef électricien de la centrale hydroélectrique de la Bonne Inférieure de 1926 à 1936, nous allons nous intéresser d'un peu plus près à l'usine elle-même qui, à bien des égards, était hors normes, même pour l'époque.

Cette rétrospective technique, dont nous ne livrons ici que des extraits résumés, n'aurait pas été possible sans l'implication exceptionnelle d'Hippolyte Buisson qui a joué de ses talents de photographe (avec un appareil à plaques de verre) et établi de nombreuses notes sur l'installation dont il avait la charge. Gérard Buisson, son fils, fort de sa culture technique, a mis en valeur et approfondi le travail d'Hippolyte en effectuant différentes recherches documentaires dont les conclusions ont été corroborées en partie par ses visites sur le terrain.

Les lignes et clichés qui suivent représentent ainsi le fruit de ce labeur familial qui s'étend sur près d'un siècle.

■ JML



➤ Synoptique de la centrale hydro-électrique de la Bonne Inférieure.

La puissance électrique installée, soit 6000 kVA (6 MVA), est loin d'être négligeable en pour cette époque pionnière. Depuis, les aménagements hydroélectriques de la vallée du Drac ont pris de l'ampleur et gagné en puissance. Pour donner une idée des progrès accomplis, les 6 centrales actuellement exploitées par EDF en lien avec les 4 grands barrages de la vallée du Drac (Sautet, Saint-Pierre de Cognet, Monteynard et Notre-Dame de Commiers) ont ensemble une puissance installée de l'ordre de 700 MVA ; elles produisent chaque année l'équivalent de la consommation électrique résidentielle d'une ville comme Lyon.



Cette photo, prise depuis Ponsonnas en 1926 par Hippolyte, est un des très rares clichés pris sous cet angle. La centrale de la Bonne Inférieure est bien visible en rive droite du Drac, en amont du pont et du confluent avec la Bonne (territoire de la commune de St Pierre de Méarotz). On distingue la voie ferrée d'accès à la centrale ; par contre la passerelle sur la Bonne est cachée.

On voit aussi la conduite forcée, à l'arrière gauche de la centrale, qui représente une hauteur de chute de 70 mètres. Cette conduite est alimentée par le bassin d'équilibre (ou cheminée d'équilibre) qui reçoit l'eau de la Bonne captée en amont de Pont Haut et amenée par une galerie de 3150 mètres.

La centrale de la Bonne Inférieure a été démantelée vers 1955. Exploitée par la société de Fure et Morge et de Vizille, elle était conçue pour délivrer une puissance de l'ordre de 6000 kVA.

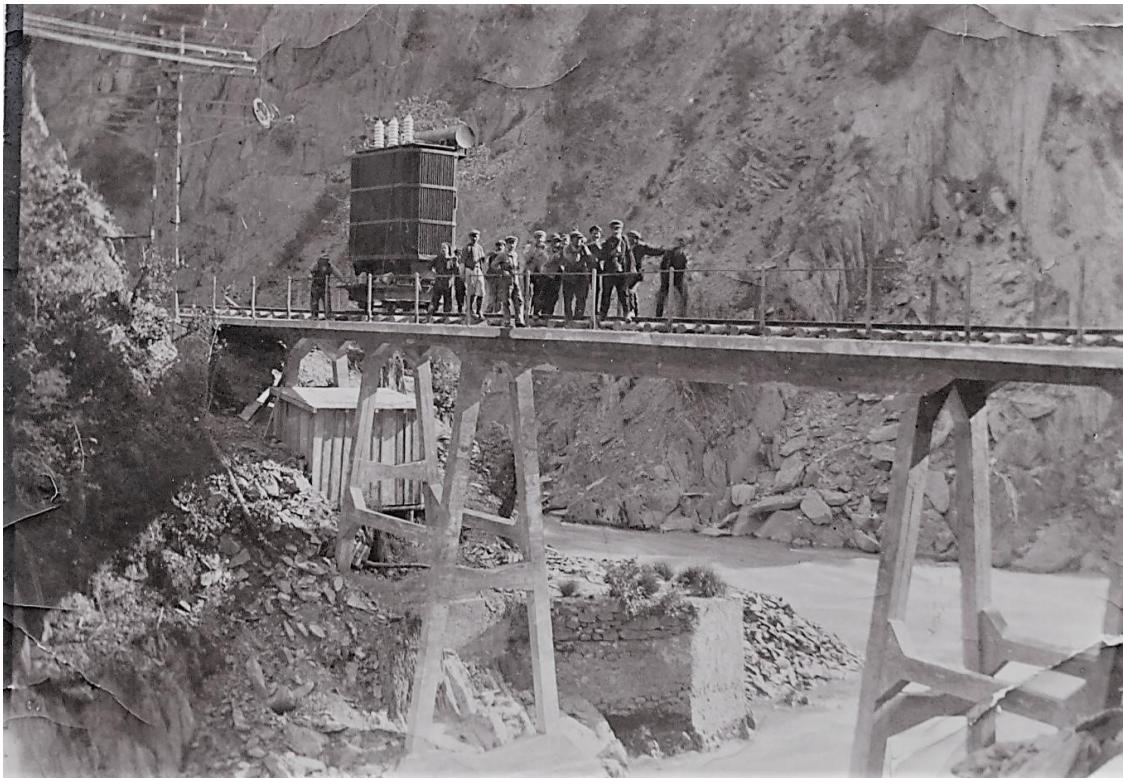
Sous la signature de l'ingénieur André Robert, la Revue Générale d'Electricité du 26 octobre 1929 expose les dispositions particulières qui ont caractérisé la construction de la centrale : « ...le Drac coulant au fond d'une gorge très encaissée, on a cherché à réduire au minimum la largeur du bâtiment afin d'éviter d'importants travaux de terrassement. D'autre part, il était indispensable de placer le sol des machines à une cote assez élevée pour être à l'abri des crues et aussi pour permettre ultérieurement la création d'un réservoir de compensation. Ces diverses conditions ont conduit à adopter des groupes à axe vertical et à construire une partie du bâtiment en encorbellement »..

La conduite forcée (hauteur de chute : 70 mètres)

L'extrémité supérieure de la conduite est raccordée au bassin d'équilibre de 10 mètres de diamètre.

Une échelle d'accès est montée en « sac à dos » sur la conduite. On ne sait pas si elle était utilisée par le personnel d'exploitation. Des rambardes latérales sont visibles. On ne sait pas non plus si l'abri situé au sommet était provisoire pour la construction, ni comment étaient treuillés les tronçons de conduite (on ne voit pas de grue). Des ouvriers sont perchés de manière acrobatique en haut de la conduite comme souvent à cette époque.





Transport d'un transformateur haute tension

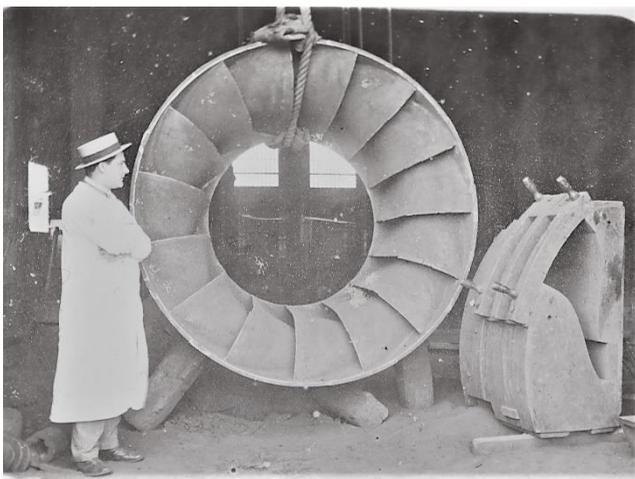
Une dizaine d'ouvriers, affectés au « poussage » du transformateur sur la voie ferrée, posent pour la photo au passage sur la passerelle sur la Bonne. On voit le Drac en arrière-plan.

Le transformateur haute tension triphasé 5kV/50kV à bain d'huile, d'une taille imposante, est posé sur un chariot. Il y en a trois de ce type dans le poste de transformation. Ils sont conçus pour résister aux surtensions phénoménales des décharges de foudre lors des fréquents orages.

La passerelle est en béton armé et ciment artificiel.

Tous les matériaux de construction de la centrale, de même que les machines, ont transité par cette passerelle.

Lors de la crue de 1928, le niveau de la Bonne est monté jusqu'au niveau du tablier. Heureusement le sol de la centrale avec ses machines n'a pas été inondé mais le personnel présent était cerné par les eaux !



L'une des deux turbines de type Francis.

Ce type de turbine était réputé pour son très bon rendement. C'était un choix judicieux s'agissant de la pièce maîtresse du générateur tout à l'honneur des pionniers concepteurs de la centrale.

Réception de visiteurs de marque (à gauche Hippolyte Buisson)

On voit, au deuxième plan, l'alternateur de type triphasé, réputé pour son excellent rendement et sa robustesse. Il est surmonté de la dynamo d'excitation.

A gauche, le régulateur de vitesse.

A cette époque, le niveau sonore en centrale était très élevé. Les protections pour les oreilles n'étant pas de rigueur, les troubles auditifs des opérateurs étaient fréquents.

Le personnel d'exploitation était composé d'un chef de centrale, de 3 électriciens, 2 mécaniciens, 3 machinistes et un gardien.

Une équipe d'une douzaine de personnes était affectée aux gros travaux tels que l'entretien des accès par les voies ferrées.





< 1973 : les vestiges du socle de la centrale sont encore bien visibles depuis le pont de Ponnassas.



2022 : la nature a repris ses droits, la végétation masque entièrement les vestiges de la centrale. Seule reste visible la passerelle en béton au dessus de la Bonne >

En 2022, l'accès au site de la centrale est devenu quasiment impraticable, voire dangereux, en raison des nombreux glissements de terrain et des chutes de blocs qui ont enseveli le chemin, sans parler de la végétation qui obstrue l'itinéraire. Il vaut mieux contempler tranquillement sur son écran les vues aériennes (Géoportail ou Google Earth par exemple)



Revue des travaux du printemps et de l'été



❖ Réfection du Chemin du Flat

Devenu un véritable borbier par temps de pluie, notamment à hauteur de l'Ecurie Brassod, au grand dam des promeneurs, le Chemin du Flat avait besoin d'être reconfiguré.

Il a été élargi et aplani.

Suivant les préconisations de la commission travaux, l'Entreprise Battistel, adjudicataire du marché après appel d'offres, a décaissé, à hauteur de la grange, et purgé le matériau de surface jusqu'au sol dur, mis en œuvre un géotextile puis des graves (concassé gros, graviers, sable) 0/80 sur une épaisseur de 30 cm, et 0/31,5 sur une épaisseur de 10 cm, avant réglage et compactage. Un drain a été posé le long de l'assise des écuries pour mieux évacuer l'eau sur l'ensemble de la zone.

Ce chemin rural, qui à l'occasion sert de déviation en cas de travaux sur la route de Cognet, est désormais beaucoup plus praticable même en période d'intempéries.

❖ Une boîte à livres extérieure accessible en permanence

Depuis juillet 2018, une boîte à livres, située dans le hall de la mairie, est à la disposition des Ponsonnaraux.

La boîte à livres est une initiative participative destinée à encourager la lecture.

Elle est constituée d'ouvrages de toutes sortes (romans, autobiographies, livres d'histoire, BD etc.), récents ou anciens, pourvu qu'ils soient en bon état, donnés tout au long de l'année par des habitants de Ponsonnas ou même d'ailleurs.

Les amateurs de lecture peuvent prendre librement un livre. C'est gratuit, sans abonnement et sans papier à remplir. Après lecture, ils reviennent le déposer ou l'échanger contre un autre livre.

Si vous avez des livres en trop dans votre bibliothèque, venez les déposer à la boîte à livres. C'est une façon utile et altruiste de leur redonner vie que de partager leur lecture avec d'autres habitants de Ponsonnas.

La boîte à livres créée en 2018 a ses fidèles mais certains d'entre eux regrettent qu'elle ne soit accessible qu'aux heures d'ouverture de la mairie, ce qui n'est pas forcément commode pour les gens qui travaillent, par exemple.

Le nombre d'ouvrages étant important, le conseil municipal a pris en compte cette doléance et décidé de créer une seconde boîte à livres à l'extérieur de la mairie, en bordure de l'Impasse de l'Escale, dans un abri de jardin spécialement acheté pour l'occasion par la commune, monté et équipé d'étagères par Mathieu, l'agent technique communal.

Enorme avantage, cette nouvelle boîte à livres est accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Nous parions sur le civisme et l'esprit de partage des habitants de Ponsonnas pour faire vivre et respecter ce nouvel outil collectif au service de la lecture. Prenez en soin !



La boîte à livres originale est située dans le hall de la mairie.

La nouvelle boîte à livres, accessible 24 h sur 24.



Démantèlement d'un bassin-abreuvoir hors d'usage et remise en état du réseau de drainage au Clos du Puits.

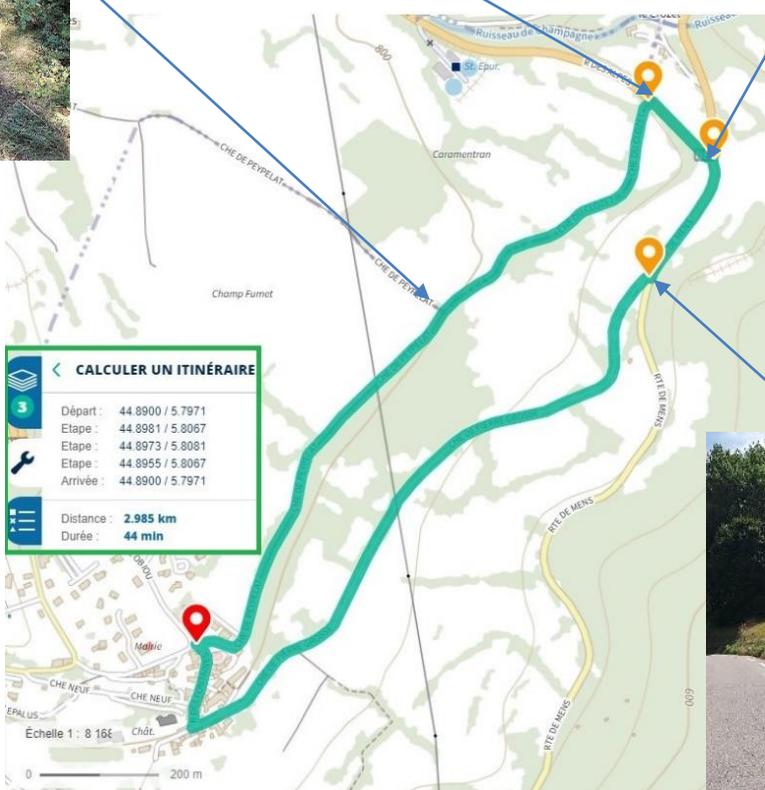
Un nouvel itinéraire de ballade à Ponsonnas :

empruntez le Chemin du Crozet et revenez par Pierre Grosse (ou l'inverse)

Chemin rural ancestral, le Chemin du Crozet a, au fil du temps, été délaissé par les exploitants agricoles, ses usagers historiques. Il a progressivement été envahi par la végétation à tel point qu'il n'était plus praticable ces dernières années même par les randonneurs.

Mathieu, l'agent technique communal, l'a débroussaillé et a rétabli ainsi, à l'intention des promeneurs, cette liaison entre le village de Ponsonnas et le hameau du Crozet où se rejoignent les 3 communes de Sousville, La Mure et Ponsonnas (une maison et un bout de chemin sont sur Ponsonnas).

Itinéraire : A partir du bas de la Rue de l'Obiou, suivre Chemin de Peypelat, puis Chemin du Crozet. Arrivé sur la RN 85, tourner 2 fois à droite pour emprunter la Route de Mens puis prendre sur la droite le Chemin de Pierre Grosse qui ramène au village.



Pour ses 37 ans, Ose a étrenné ses nouveaux locaux



La société OSE (Obiou Société d'Electronique), présidée par le Ponsonnara Pascal Guérin, a fêté avec éclat à Corps le 16 juin dernier la nouvelle extension de ses locaux d'activité et, en même temps, son 37ème anniversaire. Partenaires, fournisseurs, clients, officiels, amis ont été conviés à une visite commentée des installations de pointe de l'usine, suivie d'une fiesta mémorable.

Que de chemin parcouru par l'entreprise depuis la petite Scop des origines !

OSE est maintenant spécialisée dans le câblage et l'intégration des cartes électroniques dans des produits technologiques complexes, sa prestation incluant à la demande l'assemblage des produits finis, expédiés directement aux clients des clients. Ils étaient 5 associés au départ (dont Pascal) ; l'entreprise, adossée depuis 2018 à la holding Eximium, emploie aujourd'hui plus de 100 salariés dont 2 Ponsonnaraux ! Catherine Dubelloy a rejoint l'équipe en 2019 au poste de Responsable QSE. Depuis cette année, elle travaille avec la fille de Pascal Guérin sur le développement commercial « Médical », la recherche de nouveaux clients.

Un beau parcours qui prouve que l'industrie à la campagne (et même dans l'arrière-pays montagnard), ça peut marcher. OSE résiste et se développe encore et encore malgré des difficultés de recrutement ou d'approvisionnement !

Une belle satisfaction aussi pour tous ceux qui, depuis des décennies, accompagnent les entrepreneurs en Matheysine et oeuvrent au redéploiement économique de l'ancien bassin minier de La Mure.

Avec toutes nos félicitations à Pascal Guérin et son équipe !



Initiation à la highline au Pont de Ponsonnas

Les 9 et 10 juillet, l'association « Ça marche », dont le siège est à Corps, présidée par Joseph Premoselli, a organisé en partenariat avec les communes de Ponsonnas, St Jean d'Hérans et Cognet un week-end de démonstration et d'initiation à la highline sur le site du Pont de Ponsonnas.



Iris s'initie à la slackline, assurée par son oncle, Rémi Jacquet, sous l'œil attentif de sa Mamie, Françoise Jacquet.



Les progrès sont rapides ! On devine qu'Iris est une danseuse confirmée.



Les débutants s'essaient à la discipline en évoluant d'abord sur une slackline tout près du sol. Pas si facile...

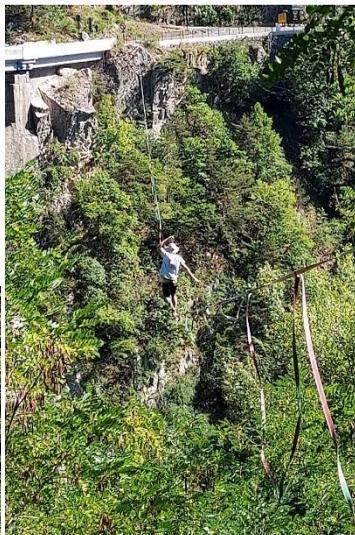


Initiation au jonglage.



Pour l'entraînement des champions (qui ambitionnent de battre un record du monde de distance en Auvergne dans le courant de l'été) une highline de plus de 800 m de long relie Ponsonnas à la chapelle de Cognet. Photo J.E. Julez Photography.

Les pratiquants expérimentés peuvent se lancer sur une des 3 highlines tendues au-dessus de la gorge du Drac.



Dernière nouvelle : le record du monde a été battu mi-août, 8 highliners, dont Joseph Premoselli, l'ont porté à 2710 mètres !

Tomber n'est pas un problème : on est assuré par une longe.



Pendant ce temps, les amateurs de benji (saut en élastique) s'en donnent à cœur joie. 13

Un concert en deux temps ... à l'église puis à la salle des fêtes

Après deux ans d'attente imputable, bien sûr, aux contraintes imposées par la crise sanitaire, les amateurs de musique se sont régalés en cette soirée du 4 juillet.

Pour commencer, ils ont été conviés à un concert de clarinettes à l'Eglise Ste Marguerite.

La formation, dirigée par Nicolas Guérin, professeur à l'Ecole de Musique de La Mure, les a charmés avec un programme varié conçu à partir de l'œuvre de Kurt Weil, compositeur notamment de « *l'opéra de quatre sous* ».

Puis, à l'invitation de Marine Balestrieri, Directrice de l'Ecole, les musiciens et spectateurs ont migré jusqu'à la salle des fêtes de Ponsonnas. Là, tout en sirotant le verre de l'amitié offert par la commune et servi par des bénévoles de la commission animation, le public a eu droit à un deuxième concert donné par un orchestre en partie renouvelé et rajeuni, davantage axé sur les musiques actuelles. La prestation puissante et pleine de fougue de la chanteuse Véronique a emballé les nombreux spectateurs.

C'est dans une ambiance joyeuse et parfaitement conviviale que se sont achevées ces retrouvailles avec la musique à Ponsonnas. ■ JML



Marine Balestrieri, Directrice de l'Ecole de Musique, présente le programme de la soirée.



Secrétaire de mairie à Ponsonnas et clarinettiste, Olivier Romand a prêté main forte pour certains morceaux !



Une cinquantaine de mélomanes ont assisté au concert à l'église.



Ils étaient nombreux à se presser à la salle des fêtes.



Véronique, une chanteuse pleine de talent, est accompagnée, entre autres musiciens, à la batterie par le Ponsonnarau Léopold Lacombe.

Les activités reprennent à la salle des fêtes de Ponsonnas

Avec la rentrée, comme chaque année des associations accueillent leurs élèves à la salle des fêtes pour des cours plus ou moins sportifs ...ou culturels . Faites votre choix !

Cours de YOGA



Salle des fêtes de Ponsonnas

Avec Véronique Thollet

Professeur de Yoga Iyengar® certifiée

Mardi de 9h15 à 10h45

Jeudi de 17h30 à 19h

Tous niveaux – ouvert aux débutants en Yoga Iyengar

Mardi de 11h à 12h15

Pratique adaptée

Pratique progressive et aménagée pour les personnes senior ou ayant une condition physique nécessitant des ajustements (petits problèmes de santé, reprise d'une pratique physique après un accident ou maladie) – accessible aux débutants

Jeudi de 19h15 à 20h45

Cours de perfectionnement en Yoga Iyengar

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai (gratuit)

Avant de venir à un cours, pré-inscription obligatoire.

Nombre de places limité.

Contact : 06-83-58-40-34 ou mail : vthollet@orange.fr

Début des cours : jeudi 8 septembre 2022



Aux arts etc....

Association de peinture.

Tous les mercredi de 18h à 20h (sauf vacances solaires)

Reprise des cours le 21 Septembre 2022

Renseignements et inscriptions :
06 75 75 76 12

ASSOCIATION DANSE TA VIE RENTREE 2022-2023

PROPOSE 1 FOIS PAR MOIS DES STAGES
LE vendredi salle des fêtes de Ponsonnas

ZUMBA ADOS-ADULTES : de 19h 00 à 21h15

Adhésion à l'association : 15 € à l'année

Tarif Cotisation : l'année : 180 €/an

Possibilité de régler en plusieurs fois

Tarif Cotisation : la séance : 18 €

ZUMBA-KIDS : de 17h30 à 18h30

Adhésion à l'association : 15 € à l'année

Tarif cotisation : la séance : 10 €

GYM-DOUCE -STRETCHING : de 16h30 à 17h30

Adhésion à l'association : 15 € à l'année

Tarif cotisation : 100 €/an ou 10 € la séance

- Vendredi 16 Septembre 2022
- Vendredi 21 Octobre 2022
- Vendredi 18 Novembre 2022
- Vendredi 16 Décembre 2022
- Vendredi 20 Janvier 2023
- Vendredi 24 Février 2023
- Vendredi 24 Mars 2023
- Vendredi 28 Avril 2023
- Vendredi 26 Mai 2023
- Vendredi 23 Juin 2023

Renseignements et inscriptions :

Tél : 06 18 79 31 24/ Email : dansetavie1958@yahoo.com

Infos locales et actualités de la radio

Venez parler en direct de ce que vous faites,
de ce que vous organisez

96.8 FM

104.4 FM

radiodragon.org

Écoutez-nous

Tous les jeudi à 18h10

Redif. vendredi 9h

Au cœur du dragon

Assistez au direct

Passez vos actualités

Tentez la technique ou l'animation

tous les jeudi de 18h à 19h

In Memoriam.....

❖ Denise Vincent

Nous avons appris avec tristesse le décès, à l'aube de ses 91 ans, de Denise Vincent, née Baup, originaire de Quet en Beaumont où ses parents étaient agriculteurs.

Denise a épousé en 1951 Louis Vincent, membre d'une famille implantée à Ponsonnas depuis de nombreuses générations.

Louis était un gros travailleur qui, après sa journée à la mine, chargeait à la pelle des camions d'agrégats à la carrière de Ponsonnas exploitée par les Frères Poncet à côté du pont. Il a aussi exercé comme cantonnier pour le compte de la commune, tenait un élevage de 120 lapins et cultivait plusieurs jardins !

Tradition oblige, en ce temps-là, Denise, en tant que femme de mineur, n'a jamais pu travailler, ce qu'elle regrettait.

Elle a élevé Guy et Yves, ses deux garçons, et s'occupait des tâches ménagères.

Nous présentons à Guy et Yves, ses enfants, à Cédric, son petit-fils, notre collègue du conseil municipal, et à toute leur famille nos sincères condoléances.



1981 : Denise Vincent fête ses 50 ans de mariage avec Louis.

❖ Marcelle Marchiol

Nous avons appris avec tristesse le décès, à l'âge de 97 ans, de Marcelle Marchiol, née Moizan, issue d'une vieille famille ponsonnarelle.

Elle était la nièce d'Auguste Moizan, maire de Ponsonnas de 1953 à 1976, et la fille de Séraphine, tenancière de l'ancien café située au bord de la Route de Cognet dans la maison dite « Aigrebase » qui était à l'époque un haut lieu de convivialité dans le village.

Marcelle a épousé Isidore Marchiol, dit « Le Ziz », mineur de Fond aux Houillères du Dauphiné, à qui elle a donné deux fils, Joël († en 2010) et Bernard. Ensemble, ils ont vécu longtemps Route de Cognet avant de s'installer dans un logement-mine à La Mure.

Marcelle était aussi très attachée à son petit-fils, Fabrice Marchiol, maire de La Mure de 2001 à 2015 jusqu'à sa tragique disparition.

Nous présentons à Bernard, son fils, habitant de Ponsonnas, à Babette, sa belle-fille, et à toute leur famille nos sincères condoléances.



Réservez dans votre agenda : Cuisson publique au Four Communal le Samedi 1^{er} Octobre 2022

CARNET FAMILIAL

Mariage



Samedi 13 Aout 2022, en la Mairie de Ponsonnas, Solène Claerhout (à droite sur la photo) et Morgane Serra se sont dit « oui ».

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariées.



La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Jean-Marc Laneyrie

Comité de rédaction : Jean-Marc Laneyrie, Michel Darjo, Olivier Doerler, Mady Lemke-Talotta, Gérard Buisson, Eric Bettega

Crédit photos : Jean-Marc Laneyrie, Hippolyte Buisson, Gérard Buisson, J.E.

Julez Photography, Marie Noëlle Battistel, Michèle Lendais, Grasiella Sampieri,

Pierre Merle, Bernard Marchiol

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03 📠 04/76/30/99/27

Adresse électronique : mairie-de-ponsonnas@wanadoo.fr

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Samedi de 10h00 à 12h00.

Le Maire reçoit sur rendez vous